

**Du 15 novembre 2022**

La séance du Conseil s'est tenue à la salle des fêtes de Wallers-en-Fagne à 18 h 00

Etaient présents : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, Sandra PAGNIEZ, M. Bernard BAILLEUL ; **Pour BAIVES** : M. Claude GARY ; **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER ; **Pour FERON** : M. Jean ROGER ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, M. Benoît WASCAT, M. Maxence SIMPERE, M. Louis YDE, Mme Corinne LEFORT, M. Jean-Luc BURY, M. Jean-Paul PRONAU, Mme Agnès DUPARCQ, M. Philippe VIEVILLE, Mme Réjane CLEMENT, M. Jérôme ALCESILAS, M. Cédric GLASSET ; **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES, Mme Aurélie PEROT, M. Ludovic ZACHARIE ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Jean-Michel HANCART ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART, Mme Emilie BARBET, M. Eric BONGIBAUT ; **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Mme. Valérie SELLIER, Pascal COBUT, Mme Sylvie FOUAN ; **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour ANOR** : M. Benjamin WALLERAND a donné pouvoir à Mme Joëlle BOUTTEFEUX, **Pour FOURMIES** : Mme Valérie DUFOSSET a donné pouvoir à M. Mickaël HIRAUX, Mme Amandine TROCLET a donné pouvoir à M. Maxence SIMPERE, Mme Nathalie PATIN a donné pouvoir à Mme Corinne LEFORT, Mme Clothilde FRISON a donné pouvoir à M. Jean-Paul PRONAU, Mme Myriam COUPAIN a donné pouvoir à Mme Réjane CLEMENT, M. Jean-Pierre WILHEM a donné pouvoir à M. Louis YDE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Clément CHIKH a donné pouvoir à M. Jean-Luc PERAT ;

Secrétaire de séance : M. Maxence SIMPERE

### **1/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

- Procès- verbal réunion du Conseil du 12 octobre 2022
- Compte-rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir
- Fixation nombre de Vice- Présidents
- Election d'un 9<sup>ième</sup> Vice-Président

### **2 / URBANISME**

- Approbation du PLU d'Eppe Sauvage

Etaient absents ou excusés : **Pour FOURMIES** : Mme Véronique BOUBIA ;

### **3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

- Vente bâtiment rue Ninite
- Cession terrains à la CCSA-ZAE Espérance
- Convention de servitude GRDF ZAE Espérance

### **4/ SERVICES FINANCIERS :**

- Fixation tarifs bureau partagé Hôtel d'entreprise PIDE
- Subvention pour la résidence longue de LA BARAQUE LIBERTE

## **5/ RESSOURCES HUMAINES :**

- Convention de mise à disposition à la ville de Mr BIENVENU Gérard
- Convention d'apprentissage pour conduite d'engins
- Ouverture d'un poste contractuel pour le service festivités

## **ADMINISTRATION GENERALE**

*Monsieur Maxence SIMPERE est désigné secrétaire de séance.*

### **Procès- verbal réunion Conseil du 12 octobre 2022**

Le procès-verbal de la dernière réunion du 12 octobre 2022 n'appelle aucune observation et est adopté.

### **Délégations de pouvoirs au Président**

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil. Cette question n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée délibérante.

### **Fixation nombre de Vice-Présidents**

Le Conseil Communautaire fixe à l'unanimité le nombre de Vice-Présidents du bureau communautaire à 9

### **Election d'un 9<sup>ème</sup> Vice-Présidents**

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Patrick LANDA 9<sup>ème</sup> Vice-Président.

## **URBANISME**

### **Approbation du PLU d'EPPE SAUVAGE**

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le PLU d'EPPE SAUVAGE.

Il indique que le dossier est tenu à disposition du public au siège de la CCSA aux heures d'ouvertures habituels  
La délibération fera l'objet d'un affichage à la CCSA et en mairie d'Eppe Sauvage, mention de cette affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le Département. Elle sera également publiée aux recueils des actes administratifs.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Vente de bâtiment Rue Ninite.**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la vente au profit de Mr IMBERT et décide de vendre le bien au prix de 20 000 € net vendeur.

## Cession terrains à la CCSA – ZAE ESPERANCE

Le Conseil Communautaire accepte, à l'unanimité, l'acquisition des parcelles cadastrées à l'euro symbolique, hors frais de notaire, les frais étant à la charge de la CCSA.

## Crématorium de Fourmies : Convention de servitude gaz – de desserte pour alimentation en gaz et contrat de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer les deux conventions et le contrat.

## SERVICES FINANCIERS

### Fixation des tarifs bureau partagé Hôtel d'entreprise PIDE

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide ce projet de bureau partagé, autorise Monsieur le Président à signer les contrats de mise à disposition et décide de la tarification d'occupation partielle du bureau partagé de la façon suivante :

*Pour 1/2 journée par semaine : 15 € soit au mois pour 4 semaines : 60 €*

*Pour 1 journée par semaine : 25 € soit au mois pour 4 semaines : 100 €*

*Pour 2 journées par semaine : 45 € soit au mois pour 4 semaines : 180 €*

*Pour 3 journées par semaine : 60 € soit au mois pour 4 semaines : 240 €*

*Pour 4 journées par semaine : 70 € soit au mois pour 4 semaines : 280 €*

*Les charges sont comprises dans le forfait (hors ménage).*

### Subvention pour la résidence longue de LA BARAQUE LIBERTE

Le Conseil Communautaire valide, à l'unanimité, l'octroi d'une aide financière à la Baraque Liberté.

## RESSOURCES HUMAINES

### Mise à disposition d'un agent de la CCSA à la commune de FOURMIES

Le Conseil Communautaire valide, à l'unanimité, la mise à disposition d'un agent de la CCSA selon les modalités de la convention et autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

### Recrutement contrat d'apprentissage au service environnement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif notamment le contrat d'apprentissage et la convention conclue entre le centre de formation et la CCSA.

### Création de poste – Service festivités

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la création de poste de l'emploi proposé.

La séance est levée à 20 h 10

Le secrétaire de séance

M. SIMPERE

Le Président,

M.HIRAUX